



LES GAZELLES ONT MAL À LEUR BFR



Jean-Paul Betbèze

Chef économiste
Crédit Agricole
SA

Le programme “Gazelles” a fait suite à un rapport du Conseil d’analyse économique, en juillet 2006. Selon Jean-Paul Betbèze, l’un des auteurs du rapport, les jeunes entreprises de croissance souffrent avant tout de problèmes de financement à court terme, liés à des délais de paiement parmi les plus élevés d’Europe. “C’est un problème de riches”, répondent certains entrepreneurs.

INTERVIEW

■ Quelle a été la genèse de ce rapport ?

Ce rapport a été demandé en octobre 2005 par le Premier ministre, par l’intermédiaire de Christian de Bois-sieu, président du Conseil d’analyse économique. Christian Saint-Étienne, professeur à l’Université de Tours, et moi avons alors mené nos travaux avec l’aide de l’IN-SEE, ce qui a permis des calculs fouillés et nous a aidés à quantifier l’importance du sujet, tant en termes de croissance que d’emploi. Ajoutons que dans l’histoire économique, le concept de “gazelle” est un concept fort, d’origine américaine (*encadré*). Nous l’avons repris, en cherchant à savoir comment il pourrait “fonctionner” dans le tissu économique français.

■ Quelles sont les principales conclusions de cette étude ?

Nous avons un déficit de PME de croissance, de “gazelles”, en France. Plus exactement, le taux de natalité des entreprises est plutôt bon, mais nos jeunes pousses ont un problème de croissance. Nous avons cherché à expliquer, au travers de cette étude, pour quelles raisons les entreprises qui vont plus vite que les autres s’arrêtent, ici, quelques années plus tôt qu’ailleurs, trop tôt donc, notamment plus tôt qu’en Allemagne.

La raison de fond réside dans le fait que le couple rendement/risque n’est pas satisfaisant pour ces PME à forte croissance. Il est inférieur d’un tiers à celui des pays concurrents. Nous avons trouvé différents freins, qui étaient :

- l’embauche ; par construction, une gazelle doit avoir un rythme d’embauche plus important que les autres. Elle prend donc plus de risques, parce que la flexibilité de l’emploi est plus faible en France ;
- un deuxième problème, corrélé à celui de l’emploi, est celui des seuils juridiques. Quand une entreprise se développe, à 10, à 50, puis à 100 personnes, cela implique un nombre croissant de contraintes. Une entreprise réfléchit avant de franchir ces seuils, essaie de se fractionner, etc. ;
- le troisième élément d’explication est que ces entreprises ont des problèmes de délais de paiement, particulièrement aigus dans les activités de sous-traitance.

UN PEU D’HISTOIRE

Les gazelles de Birch

■ C’est en 1979 que l’Américain David Birch utilisa ce terme pour montrer que l’essentiel des créations d’emplois aux États-Unis provenait d’entreprises de taille moyenne à forte croissance. L’économiste les distinguait des “éléphants”, les grands groupes cotés qui ont tendance à détruire des emplois, et des “souris”, ces très petites sociétés ayant vocation à ne pas grandir. Une “gazelle” est ainsi une entreprise qui a une croissance annuelle de son chiffre d’affaires d’au moins 20 % pendant quatre ans, en partant d’une base minimale de 100 000 dollars US de chiffre d’affaires.

À cela s'ajoute le fait que ces entreprises souffrent d'une trop faible rentabilité. Elles sont complexes à gérer et difficiles à appréhender pour un système bancaire classique, alors même qu'elles sont plus prometteuses.

■ Les PME françaises ont-elles des difficultés à se financer?

Nous avons constaté que le niveau des taux d'intérêt n'était pas discriminant en fonction de la taille de l'entreprise, ce qui est plutôt un problème. Le système bancaire français accorde des conditions de financement plutôt bonnes, que les économistes pourraient même juger trop bonnes. En réalité, comme les marges de crédit sont trop faibles pour étudier et suivre des dossiers plus risqués, on va juger (de l'extérieur) le système bancaire "trop timoré", alors qu'en réalité il n'est pas assez cher pour se faire payer les risques qu'il serait amené à prendre! Ajoutons que, souvent, les demandes de financement ne sont pas des crédits de roulement, mais de financements plus stables. En matière de financement par fonds propres, des solutions nouvelles vont ainsi devoir être élaborées. Nous avons proposé de mettre en place un programme SBIC (Small Business Investment Companies), sur le modèle anglais, qui rassemble pouvoirs publics et acteurs du secteur privé. Mais le problème crucial à court terme reste les délais de paiement. Ils sont parmi les plus élevés en Europe (graphique). Ce problème freine considérablement les capacités de développement des petites entreprises.

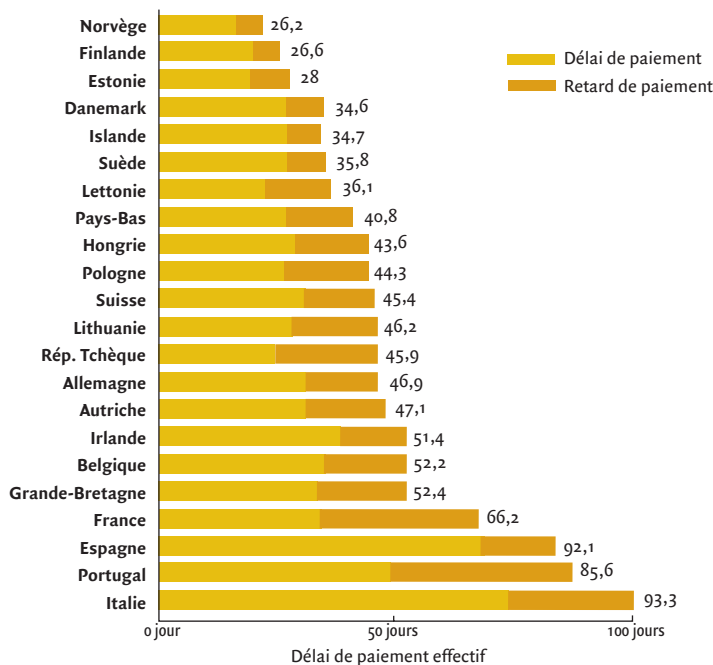
■ Malgré tout, vous constatez qu'en France l'accès au financement est plus difficile que dans d'autres pays, quelle en est la cause?

En réalité, la crise des années quatre-vingt-dix a affecté durablement le crédit aux PME, en rendant, certes, les banques plus attentives pendant quelques années, mais surtout les entrepreneurs! Aujourd'hui, les conditions de crédit sont devenues extrêmement basses du fait de la concurrence que se livrent les banques sur ce marché. Les PME déjà mûres bénéficient de crédits à d'excellentes conditions. Les nouvelles PME ont évidemment plus de difficulté, ce qui est normal, d'autant qu'elles ont peu ou pas de garanties à offrir, notamment dans les services et, encore une fois, que ce secteur est plus risqué et peu rentable pour les banques. Mais, tout de même, les enquêtes ne montrent pas de plainte ou de critique. Actuellement, il n'est pas vrai qu'un rationnement de financement pèse sur les PME. Pour avancer dans les cas des entreprises plus risquées, il faudra peut-être instaurer des guichets spécialisés. Cependant, tout ceci ne sera envisageable qu'avec des taux d'intérêt plus élevés que ceux pratiqués actuellement, ou alors avec plus de garanties. Les banques françaises s'orientent progressivement vers des organisations de ce type, recrutent ou forment des experts "gazelles". Par exemple, une caisse régionale du Crédit Agricole (Pyrénées Gascogne) a mis en place une infrastructure d'agences entreprises pour aider les TPE à leurs débuts, en automatisant au maximum les relations.

DÉLAIS DE PAIEMENT EN EUROPE

La France, mauvais élève

Données de l'automne 2005



Source : Intrum Justitia, European Payment Index 2006.

■ Peut-on également attribuer ces difficultés au fait que, depuis quelques années, les PME ne sont pas une priorité dans la stratégie des banques?

D'un point de vue stratégique, les banques ont en effet beaucoup investi sur le retail au cours des dernières années, tandis qu'en termes de gestion de carrières, la banque d'affaires polarise l'attention, mais il n'y aura jamais beaucoup de monde dans ces métiers! En réalité, le middle market a bénéficié du mouvement d'industrialisation des infrastructures et des produits qui a accompagné la mise en œuvre de la banque de détail en France. Des liens vont donc se renforcer avec les clients PME, maintenant que le marché du retail est assez mûr. En même temps, les PME vont bénéficier de produits de banque d'affaires qui seront adaptés à leurs besoins, par exemple pour des financements de croissance. Ajoutons que, si l'on améliore les délais de paiement et si l'on accepte des modes normaux de tarification, les banques vont revenir plus rapidement encore vers le marché des PME. Mais, encore une fois, ce ne sont pas les banques qui font les gazelles : ce sont les entrepreneurs, dans des conditions (surtout non bancaires) qu'il faut améliorer! ■

Propos recueillis par Annick Masounave



FOCUS

GAZELLES : UN PROGRAMME À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Ce plan s'inscrit dans le cadre des cinq programmes "Croissance PME" présentés par le ministère des PME en février 2006.

En mai 2006, les 2 000 gazelles retenues avaient le profil suivant (encadré) :

■ Elles avaient connu une progression du chiffre d'affaires de plus de 34 % en 2003 puis à nouveau en 2004.

■ Elles avaient entre 5 et 250 salariés au 1^{er} janvier 2003.

■ Elles étaient indépendantes au sens de la statistique publique (pas de contrôle à plus de 50 %).

■ Elles enregistraient au plus 50 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2003 (seuil communautaire des PME). La population visée par le volet "petites et moyennes entreprises de croissance" du projet de loi de finances

2007, censée transcrire le programme "Gazelles", change sensiblement : les critères de croissance de chiffre d'affaires ont été allégés, mais la population éligible a été restreinte aux entreprises de 20 à 249 salariés. En outre, les mesures s'appliquent aux exercices ouverts entre le 1^{er} janvier 2006 et le 1^{er} janvier 2009. Les allègements fiscaux sont progressifs, pour atteindre 100 % au-delà de 15% de croissance de la masse salariale sur deux exercices consécutifs.

Les grandes mesures prévues dans le projet de loi de finances 2007 sont les suivantes :

■ Gel de l'impôt sur les sociétés à compter du 1^{er} janvier 2007.

■ Possibilité de décaler le paiement des cotisations sociales des salariés nouvellement embauchés.

■ Remboursement immédiat du crédit d'impôt recherche.

4 000 entreprises seraient concernées par les mesures, pour un coût budgétaire

estimé de 60 millions d'euros. C'est davantage que les 2 000 gazelles identifiées au mois de mai 2006. Cependant, si l'on exclut les 1 200 gazelles qui bénéficieront, elles, des mesures spécifiques accordées aux TPE*, il reste 480 gazelles oubliées des différentes mesures. Un oubli que le ministre des PME, Renaud Dutreil, a justifié par une approche économique dans le discours qu'il a prononcé devant les membres de l'AFIC, le 2 octobre dernier : "Ce sont les entreprises de plus de 20 salariés qui doivent être davantage aidées dans leur croissance pour devenir des gazelles. Les statistiques européennes montrent que la France accuse en effet un déficit important d'entreprises de 20 à 250 salariés par rapport à ses voisins", a-t-il en effet déclaré.

A.M.

* Il s'agit de la suppression des cotisations sociales patronales pour les salariés des TPE au niveau du SMIC annoncée au mois d'août 2006.

PROFIL DES GAZELLES

En mai 2006

Tranche d'effectif	Nombre	Chiffres d'affaires (2004)
4 à 9 salariés	1 200	2 137
10 à 19	480	1 386
20 à 49	260	1 639
50 à 249	60	681
Total	2 000	5 843

320 gazelles (selon la définition d'origine) sont concernées par le projet de loi de finances 2007, auxquelles s'ajoutent 3680 nouvelles entreprises. Ce changement de référentiel n'est pas sans poser la question du suivi de toutes ces entreprises de croissance : qui est gazelle, qui ne l'est plus ?



Expert de la formation banque finance depuis près de 20 ans

EFE propose des formations dans les domaines suivants :

- Gestion d'actifs
- Gestion de patrimoine
- Instruments et marchés financiers
- Comptabilité bancaire
- Gestion/audit des risques bancaires
- Droit bancaire et financier
- Moyens de paiement et garanties...



NE MANQUEZ PAS

Financements structurés d'actifs

Quelle actualité des montages ?

À Paris, les 29 et 30 novembre 2006

Toutes nos formations sont transposables en intra, contactez Sophie Bègue
50 bis, avenue de la Grande Armée 75017 Paris - Tél. : 01 44 09 21 98 - www.efe.fr